L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 MAI 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 13 MAI 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Au coin des rues Remparts et Quartier, une maison en bois à deux étages couverte en ardoises.

Par Baumgarden & Friedrichs, au No 938 rue Magazine, près Delachaise, meubles de maison, bijouterie et effets.

Destruction de nos bancs d'huîtres.

Il se passe des choses bien étranges sur le littoral de la Louisiane—surtout dans les baies et les bayous qui entourent la paroisse Plaquemines. Depuis plusieurs semaines, le *Protector*, de cette paroisse, jette le cri d'alarme. Les faits qu'il raconte sont si odieux, et il revient à la charge avec tant de persistance, qu'il nous est impossible de garder le silence, dussions-nous déplaire à nos gouvernants qui, dans cette circonstance, nous semblent faire preuve d'une lenteur que nous avons de la peine à nous expliquer.

On connaît la célébrité de nos parcs d'huîtres, qui sont d'une abondance merveilleuse, d'une richesse à peu près inépuisable. Il se fait, ici, de ces bivalves, un trafic énorme; des centaines de familles en vivent; elles sont, pour une partie de notre population, une source précieuse de revenus. Non seulement, la consommation en est considérable, à la Nouvelle-Orléans et dans nos campagnes; mais elles sont très recherchées au loin, et l'exportation en est constante, pendant plusieurs mois de l'année.

Eh bien, nous sommes menacés de perdre tout ce commerce; à l'heure qu'il est, il est à moitié détruit. Depuis nous ne savons combien de semaines, des bandes d'aventuriers, de véritables pirates, venus des plages de l'Etat du Mississippi, pénètrent dans nos baies, dans nos bayous, sur toute espèce de bateaux et d'embarcations et, jusque sous les yeux de la population de Plaquemines, saccagent les bancs, en enlèvent jusqu'à la dernière bivalve et vont les transporter chez eux; ils ont même une chaloupe à vapeur, à leur service, pour accomplir, plus rapidement, leurs rapines et échapper plus facilement à la poursuite des gardes-côtes, si, par hasard, il en survenait quelqu'un sur ces plages. "Dernièrement," dit le *Protector*, instement exaspéré, "ils ont osé s'ayancer jusque sur les derrières de Pointe-à-la-Hache, afin de suivre leur œuvre de destruction."

C'est là un vol véritable, un acte de piraterie bien caractérisé, qui est sévèrement puni par la loi d'Etat. Il n'est pas un seul résident de la Louisiane qui ne fût passible d'un châtiment exemplaire, s'il s'avisait d'exercer de pareils ravages. Traînés devant les tribunaux, il seraient punis par la loi d'Etat. Il n'est pas un seul résident de la Louisiane qui ne fût passible d'un châtiment exemplaire, s'il s'avisait d'exercer de pareils ravages. Traînés devant les tribunaux, il n'échapperait certainement pas à la condamnation. Comment donc des étrangers, cent fois plus coupables, jouissent-ils ainsi de l'impunité? Ils n'ignorent pas la portée de leurs méfaits et les conséquences graves auxquelles les exposent leurs actes; ils ont été dûment avertis. Pourquoi continuent-ils leurs déprédations, malgré le menaces dont ils sont l'objet? Pourquoi redoublent-ils, chaque jour, d'audace?

C'est qu'ils savent que la loi est une lettre morte, que la paroisse Plaquemine est impuissante, que les représentations qu'on leur adresse sont vaines, et qu'ils peuvent, hardiment, s'en moquer. C'est, enfin, qu'ils savent que les autorités d'Etat ne veulent rien faire; elles assistent, impassibles, à tous ces actes de vandalisme, et ne tentent aucune démarche, pour les prévenir ou les réprimer.

Partout où il se trouve de vastes dépôts d'huîtres, où l'on en fait un grand commerce, il y a des garde-côtes pour les protéger, en interdire la destruction. C'est ainsi qu'on agit dans le Maryland, où les parcs sont surveillés constamment par des bateaux bien armés.

Ici, rien de pareil. Il est loisible au premier venu de les disperser, de les enlever, sans crainte; personne ne pourra ou n'osera s'opposer à ses desseins pervers. Le gouvernement, qui peut disposer de la force armée, n'a pas le courage de faire son devoir.

C'est ce qui exaspère le *Protector*, et la population dont il est l'organe: "Puisque ni l'autorité, ni la loi ne peuvent nous protéger s'écrie ce journal, "Armons-nous donc, une centaine d'entre nous, et faisons à ces pirates une réception si chaude, qu'ils n'osent plus jamais s'aventurer dans nos baies, dans nos bayous, et nous dépouiller de notre bien."

Nous n'inventons rien; nous traduisons littéralement. Eh bien, qu'est-ce, au fond, que cela, sinon, que le peuple, ainsi forcé et, sur un pareil terrain, la justice sommaire, telle qu'elle s'exerçait, il y a six semaines, à la prison de la Nouvelle-Orléans! Le même doute de justice, les mêmes défaillances de l'autorité, doivent, fatalement, soulever les mêmes indignations et entraîner les mêmes conséquences. Qui donc pourrait blâmer les citoyens de Plaquemines—ceux, entr'autres, des 3e, 4e et 10e wards qui sont les principales victimes—se voyant dépouillés, ruinés par des étrangers et abandonnés par leurs protecteurs naturels, ils s'organisent et chassent, à coups de fusil, les envahisseurs et les déprédateurs? Ne seraient-ils pas en cas de légitime défense? N'est-ce même pas la loi positive, la loi écrite qu'ils feraient ainsi respecter, et qu'ils vengeraient au nom de la loi naturelle!

Il est à espérer que nos gouvernants se réveilleront, enfin, de leur torpeur et mettront promptement un terme à ce honteux état de choses. Il en est temps, car le mal est très grave. Dans quatre ou cinq mois, peut être, il ne sera plus temps; aucun remède ne sera plus possible. C'en sera fait d'une de nos plus florissantes industries.

Une jolie résidence No. 503 rue Canal, près Dorgenois. Centre, 10 chambres, gaz, jardin, etc. A vendre à bon marché. S'adresser W. L. Hodgson & Sons, agents, No 13 rue Carondelet.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

UN VIEUX BILLET.—Le plus ancien billet de banque, appartenant au gouvernement chinois, et qui date de 1399 ans avant Jésus Christ, a été acquis par le musée de Saint-Pétersbourg.

LA CONSERVATION DES POMMES DE TERRE, EN FRANCE.—M. Schribaux obtient la conservation parfaite des pommes de terre en les trempant dans de l'eau additionnée de 1,5 à 2 0,0 d'acide sulfurique du commerce. A une des dernières séances de la Société d'agriculture, M. Pailleux a fait passer sous les yeux des membres de la Société, des pommes de terre conservées intactes, après 24 trempages, depuis dix-huit mois et n'ayant perdu aucune de leurs qualités alimentaires.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 9 mai:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

La sécheresse et le fleuve restent constamment les mêmes; seulement, il est tombé quelques pluies ondées dans plusieurs régions privilégiées. Le manque de pluie s'est fait sentir plus rudement, cette semaine et si la situation continue, il y a à redouter de sérieuses conséquences. On remue beaucoup la terre, mais on n'en tire pas grand bénéfice, attendu que le sol est trop dur; aussi, tout reste-t-il dans le *statu quo*.

—Mardi dernier, grand festival annuel de l'Association de Bienfaisance des Planteurs Sucriers d'Ascension. On y a lu le rapport annuel, qui prouve que la Société est en pleine prospérité. On a réélu ensuite les mêmes membres de la direction, en bloc. Puis, a eu lieu un grand banquet à la fin duquel ont pris la parole presque tous les grands planteurs de la Louisiane—le général Miles, président du club; l'hon. Andrew Price, l'hon. T. S. Adams, président de l'Alliance des Fermiers; l'hon. John Dymond, MM. Eustis, Chapman, le vice-président Haulon, Richard McCall et Henry McCall, le juge Duffel et d'autres.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Toujours la sécheresse; deux très légères ondées, insuffisantes même pour abattre la poussière.

Les souches sont aussi belles qu'on peut le désirer.

Les dernières cannes plantées sont dans un triste état. Si la situation continue, nous ne ferons pas 60 pour cent d'une récolte moyenne.

M. B. C. Leblanc dit que le mal vient de la terre, non de la semence. Partout où le sol était dans un état convenable, la canne a bien levé.

Au total, la perspective est belle. Suivant un planteur expérimenté de la partie basse de notre paroisse, la canne, chez lui, a gagné de 10 pour cent, depuis quelques semaines. M. Léon Soniat a commandé à M. J. H. Murphy un évaporateur à double effet, pour sa sucrerie de Cedar Grove. Cet appareil aura 2,400 pieds carrés de surface calorifique et évaporera 60,000 gallons de jus, par vingt-quatre heures. M. Soniat va aussi augmenter la puissance de son moulin; il aura, alors, une des rafineries les plus complètes de l'Etat.

La Compagnie W. T. Adams, de Corinth, Miss., a vendu à M. Robertson, pour son habitation Homestead, une machine à vapeur de 60 chevaux et une grande bouilloire tubulaire en acier.

—L'eau du fleuve a légèrement baissé, et tout indique qu'une baisse rapide aura lieu avant longtemps. Les planteurs font toujours le guet, car tout danger n'est point passé. Plusieurs coups de vent survenus, la nuit, ont fait s'écrouler une partie de la levée Evergreen. Il a fallu combler la brèche.

Une partie de la terre au-dessous de la dalle à riz de M. Anatole Joly, à environ deux milles au-dessous de St-Gabriel, s'est écroulée, samedi. L'eau s'y est engouffrée rapidement, mais l'arrivée immédiate de plus de 200 hommes a arrêté net cette crevasse, qui eut pu être fort dangereuse. Le président du juri de police inspecte les levées et fait renforcer les endroits faibles.

Plusieurs cas d'hydrophobie se sont déclarés dans le 9e ward, à Maringouin, et ont jeté la terreur dans les environs.

Un cheval, atteint de la morve, a été abattu immédiatement.

Malgré la réduction de la taxe, nous avons $10,000 de surplus dans notre trésorerie. On vient d'ouvrir une nouvelle route, qui va de Wheelock, sur le bayon Grosse Tête, à Masson, sur le Maringouin.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION:

Nous entendons, partout, s'élever des plaintes contre le temps. Les nuits sont trop froides pour la canne. Ces froids, ajoutés à la sécheresse, ne sont pas faits pour mettre en joie les planteurs.

Hier, pourtant, il est tombé une assez forte ondée, au-dessus de Napoléonville, mais, au-dessous, il n'est pas tombé une goutte d'eau.

Il faut que la canne ait beaucoup de force de résistance pour que les souches restent si belles et que le plant, non seulement soit vert, mais encore pousse convenablement.

Quels beaux champs nous aurions, s'il avait plu, il y a trois semaines!

Le maïs est pauvre, et l'on se plaint des ravages des vers. Les planteurs riziers sont plus heureux et comptent sur une abondante récolte.

Les eaux de l'intérieur ne montent pas aussi rapidement que la semaine dernière.

Ceux qui ont des levées et des pompes rénissent, à coup sûr; malheureusement, bien des endroits ne sont pas protégés par des levées. Là on fera des pertes, soit en cannes, soit en maïs.

M. Florian Rodrigue a perdu ses cannes, et M. Th Chauffe son maïs.

Sur Ste Claire, M. Jude dispute le terrain à l'eau.

—Voici le rapport financier qu'a bien voulu nous communiquer notre shérif. Il date du 31 mars dernier:

Licendes	$6 932 50
Taxes d'Etat, 1890	7,186 59
— 1887	4 62
— 1888	5 10
— 1889	6 90
Intérêt des années 1887 88 et 89	11 47 1|2
Taxe du troisième district de levées, 1890	4,455 30
1887, 1888, 1889	4 35
Taxes de levées du bassin de l'Atchafalaya, 1890	7,848 55 1|2
1887, 1888, 1889	12 73
Taxe des produits du bassin de l'Atchafalaya 1890	4,058 94 1|2
Taxe de superficie du bassin de l'Atchafalaya, 1890	1,997 55
Total perçu	$32,524,61 1|2

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 9 mai:

Notre région est dans la désolation: une sécheresse persistante et qui menace de s'éterniser, compromet nos cultures depuis la plus grande jusqu'à la plus petite. La terre fendillée et assoiffée, demande en vain un peu d'eau, que le ciel inexorable lui refuse. La canne souffre; nos jardins n'offrent plus que des produits desséchés, la verdure s'en va, les fleurs meurent, nos citernes se tarissent et nos ménagères ne savent plus à quel saint se vouer.

Il est certain que cet état de choses est très pénible à nous autres qui souffrons; il est non moins certain que dans d'autres endroits, peut être peu éloignés de nous, la pluie tombe probablement en abondance. Si les dieux immortels on faisaient une juste répartition nous ne serions pas à la veille de mourir de soif ou d'aller nous abreuver à l'eau du bayou, ce que l'on fait déjà, ne vous en déplaise lecteur. Il y en a qui négligent les soins de propreté les plus élémentaires par la haine qu'ils ont de se servir de l'eau limoneuse de nos cours d'eau.

Les fruits de la terre—tels que les pommes de terre et les oignons, trouvent, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, un placement très avantageux. Ils ne valent rien moins, l'un dans l'autre, que de 5 à 6 piastres le baril. Heureux sont ceux que l'inondation a épargnés et qui ont pu profiter de leurs travaux.

—Jendi, 30 avril 1891, à 11:30 du soir, est décédé, sur le bayon Lafourche, M. Joseph Levron, âgé de 68 ans. Les funérailles ont eu lieu, le lendemain, samedi, en l'église catholique St-Joseph, à Thibodeaux.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 9 mai:

Oui, après les crevasses Amet, White et autres, ça a tenu, et *toutes* les levées n'ont pas été emportées, Dieu merci.

Mais c'est *avant*, non *après*, que ça aurait dû tenir. Et l'on aurait peut être pu faire alors: elles sont solides et le sol est excellent.

Et pourquoi les crevasses Nita, Amet et autres, après lesquelles le fleuve est comme apaisé, tout au moins, diminué en volume et en violence, produisent simplement l'absolue nécessité des *outlets* et des déversoirs latéraux.

Si le fleuve, après quelques crevasses qui le soulagent de l'énormité de son volume et de son poids, est apaisé, calmé, sans dangers nouveaux, et si les crevasses Amet et Nita, cette année et l'année dernière, ont sauvé la Nouvelle-Orléans, faut-il conclure autrement que par les *outlets* et les issues latérales?

La crevasse est-elle autre chose qu'un *outlet* causé par la violence et par la révolte d'un fleuve outragé dans ses lois?

Mais nous parlons, sans doute, comme St-Jean, dans le désert, *in deserto*.

Et l'on nous répondra par tuyaux de fer, *iron pipes*, dalles à rie, trous d'écrevisses, rats musqués et autres arguments d'égale valeur, jusqu'à ce que la Nouvelle-Orléans, noyée elle-même, ayant le bas du dos dans l'eau, comprenne, enfin, après un bain forcé, peut-être une douche de raison, que son salut et sa prospérité et le salut de la Louisiane, dépendent, tout simplement, d'un compromis naturel et nécessaire fait entre le système des *outlets*.

Alors, alors seulement, *ça tiendra*.

Crime, rue Cambronne, Paris.

Le vendredi soir, 24 avril, vers dix heures et demie, un client inconnu, coiffé d'un chapeau mou et vêtu d'un pardessus marron, entrait chez M. Vacelet, épicier, rue Cambronne, 37, qui s'apprêtait à fermer sa boutique, et lui demandait une demi-livre de café. Bien que l'individu eût d'étranges allures, l'épicier se mit en devoir de le servir, mais sans le perdre de vue: et, tout en fleurant le café, il remarqua que l'homme tirait avec précaution de son vêtement une hachette qui s'embarrassa dans sa poche.

Evidemment, cet individu avait de mauvais desseins. M. Vacelet se précipita sur lui; mais l'inconnu avait eu le temps de dégager son arme, et il en porta un coup au visage de l'épicier. Les deux hommes se prirent corps à corps. M. Vacelet, ayant eu le dessus, parvint à repousser son adversaire jusqu'à la porte et à appeler au secours.

La rue Cambronne est déserte à pareille heure. Cependant un marchand de vin du voisinage, M. Maillau, avait entendu du bruit; il accourut.

En présence de ce renfort, l'inconnu, bien que solidement maintenu par M. Vacelet, sortit de sa poche un revolver dont il tira deux coups. La première balle alla frapper la boutique d'un charbonnier voisin; la deuxième atteignit en pleine poitrine M. Maillau qui roula sur le trottoir. L'épicier, qui ne lâchait pas le meurtrier, réussit à lui arracher son arme, qu'il essayait de tourner contre lui.

La foule s'était assemblée. Par un violent effort, l'agresseur parvint à se dégager et prit la fuite. On se mit à sa poursuite, sans pouvoir l'atteindre.

Pendant que des personnes transportaient M. Maillau à l'hôpital Necker, M. Vacelet se rendait au poste de police, où il raconta les faits et déposa le revolver du meurtrier, que celui-ci avait laissé tomber en fuyant.

Un officier de paix présent constata avec satisfaction que l'arme était un revolver d'ordonnance appartenant à un gardien de la paix. Il télégraphia aussitôt le numéro de l'arme à la préfecture, qui, de son côté, donna l'ordre aux divers chefs de poste de s'informer si tous leurs subordonnés étaient porteurs de leur revolver.

C'est ainsi que, au poste de police du huitième arrondissement, on découvrit que le gardien Auteran n'avait pas son revolver.

Interrogé, Auteran dit qu'il l'avait oublié à son domicile.

Le brigadier, point au courant des *événements de la rue Cambronne*, invita son subordonné à aller chercher son arme et à revenir promptement reprendre son service.

Auteran demeurait avenue de la Motte-Piquet. Il partit pour s'y rendre. Mais, M. Duponnois, commissaire de police du quinzième arrondissement, informé par dépêche, l'attendait, accompagné de deux agents. Il procéda à l'arrestation d'Auteran qui s'écria: "Je suis perdu!"

Conduit au poste de police, il fut soumis à un premier interrogatoire en présence de M. Bacot, officier de paix du huitième arrondissement, et de plusieurs agents du service de la sûreté.

Aux diverses questions qui lui furent posées, Auteran répondit que, à court d'argent, il s'était rendu coupable de cette tentative d'assassinat dans l'espoir de se procurer la somme nécessaire au paiement d'un effet qu'on devait lui présenter hier.

Invité à se laisser fouiller, il fut trouvé porteur d'un rasoir. Auteran expliqua qu'il l'avait emporté pour se couper la gorge, dans le cas où il ne réussirait pas dans sa tentative d'assassinat.

Auteran était entré dans l'administration de la police il y a douze ans. Peu estimé de ses collègues, il passait pour dissiper au jeu, et en particulier aux courses, la majeure partie de ses émoluments.

Chose singulière, M. Maillau, la victime d'Auteran, est un des anciens collègues de celui-ci; ils avaient servi dans la même brigade il y a quelques années.

L'état de Maillau n'inspire pas d'inquiétude, bien que sa blessure soit grave. L'examen médical a constaté, en effet, que la balle avait pénétré au-dessous du sternum et avait fait saillie en arrière, glissant sur l'omoplate sans atteindre aucun organe essentiel. Toutefois le projectile n'a pas pu encore être extrait.

Hier matin, le chef de la sûreté s'est rendu rue Cambronne et, accompagné de Dupontois, a procédé à des constatations et interrogé des témoins.

A deux heures, il y est retourné avec M. Doppfer, juge d'instruction, après avoir reçu à l'hôpital Necker, la déposition de M. Maillau.

M. Doppfer a interrogé Auteran dans le cabinet de l'officier de paix du quinzième arrondissement.

Le meurtrier a été transporté au Dépôt, vers cinq heures.

LE STRATÈGE FRANÇAIS ET LE STRATÈGE ALLEMAND: MIRABEL ET MOLTKE.—OPINION DU MARÉCHAL CANROBERT.—Extrait d'un entretien du maréchal Canrobert avec un rédacteur du *Figaro*, au sujet de la mort du maréchal de Moltke:

"De Moltke est mort. Je parlerais de lui une heure que je répéterais toujours ce que je viens de vous en dire: c'était un admirable stratège. Maintenant, c'est chez nous qu'il y a un grand stratège."

Disant ce mot, le maréchal se redressa si brusquement, que la canne placée à côté de lui tomba.

"Oui, nous avons un homme encore jeune et ardent, qui joint aux si belles vertus françaises la qualité allemande et qui sera tour à tour, quand il le faudra, un entraînant général et un merveilleux mathématicien. Oui, nous avons notre stratège, qui, lui aussi, a tout lu, tout étudié, tout prévu, tout préparé.

Vous vous doutez de l'impatience avec laquelle j'attendais le nom. Le maréchal Canrobert avait dans les yeux les flammes qu'il devait avoir le jour où il délivra Bou-Sada. Il parlait avec enthousiasme du général qui, selon lui, est appelé à être le de Moltke de la France, mais il ne le désignait point.

"Je voudrais être bien sûr, maréchal, du nom que vous avez sur les lèvres. Quel est, selon vous, ce général qui serait à la fois Canrobert et de Moltke?

"—Miribel. Toute l'armée l'apprécie. Jamais on ne l'appréciera assez. Il donnera encore bien plus que ce qu'on attend de lui...."

Mais le valet de chambre apporta la carte d'un visiteur.

La politesse voulait que le prisse congé.

"Oui, mais dites bien, reprit le maréchal, que si les Allemands ont perdu de Moltke, nous avons Miribel."

LE RECENSEMENT DE PARIS.—Bien que, aux dernières dates de France, l'on ne connût pas encore, dans tous ses détails, le résultat du recensement, on savait déjà que la population de Paris s'est accrue de cinquante et quelques mille habitants depuis le dernier dénombrement, et que, chose curieuse! le seizième arrondissement, à lui seul, entre pour les deux cinquièmes dans cette augmentation.

On savait aussi que la question: "Etes-vous marié?" a été l'objet d'un nombre invraisemblable de réponses contraires à la vérité.

Le drame d'Ivry, France.

Des détonations partaient, le 28 avril, vers cinq heures du matin, de la maison portant le numéro 62, route stratégique, à Ivry. On accourut, et, dans une chambre du premier étage, on trouva une jeune femme sur le lit, la gorge traversée par une balle; le corps ensanglanté: elle était morte. Non loin d'elle, gisait un jeune homme, sanglant lui aussi, grièvement blessé de deux coups de feu tirés dans la bouche et dans la poitrine, mais respirant encore.

Le commissaire de police, mandé aussitôt, fit, immédiatement, transporter l'homme à l'hospice d'Ivry.

C'est un nommé Charles Thiébaut, vingt-neuf ans, tonnelier. La morte était sa cousine, Augustine Thiébaut, âgée de trente-trois ans, demeurant chez ses parents, route de Choisy 157, à Ivry.

Les habitants de la maison et les voisins ne purent fournir de renseignements au magistrat. Celui-ci se rendit à l'hospice et obtint les déclarations suivantes du blessé:

Charles Thiébaut, arrivé, depuis trois mois d'Algérie, et occupé dans un atelier de tonnellerie, à Ivry, s'était épris de sa cousine; il l'avait demandée en mariage, mais la mère de celle-ci lui avait opposé un refus, alléguant des raisons de famille. Alors il avait résolu d'attirer Augustine chez lui et de vivre avec elle. Celle-ci y avait consenti, et, le 26 au soir, elle venait le rejoindre dans sa chambre, apportant une malle et un coffret.

Ils avaient dîné ensemble, puis s'étaient enfermés. Mais Augustine n'avait cessé de pleurer durant la nuit, déplorant la rigueur de sa mère; elle avait demandé à Charles Thiébaut s'il consentirait à mourir avec elle; elle ne voyait que la mort comme solution.

"Je résistai tout d'abord, lui faisant espérer de meilleurs jours, mais elle me répondit que sa résolution était bien prise, et que si elle ne se tuait pas avec moi, elle retournerait chez ma tante: elle saurait bien alors trouver un moyen de se soustraire.

"Je ne la faiblesse de lui dire que j'avais dans un tiroir de ma commode un revolver chargé, et qu'il nous serait facile de nous tuer tous deux.

"A ces mots, Augustine se dirige vers le tiroir, l'ouvre et, saisissant le revolver, me dit: "Eh bien! tuons-nous l'un après l'autre!"

Un vertige s'empara de Charles Thiébaut. Il prit l'arme, l'appuya sur le visage de la jeune femme, et fit feu. Augustine retomba sur le lit; des flots de sang s'échappèrent de sa bouche.

Affolé et comprenant toute l'horreur de son acte, Thiébaut tourna alors l'arme contre lui et la déchargea deux fois.

Le jeune homme a ajouté qu'il regrettait d'avoir survécu à ses blessures; il espère rejoindre, bientôt, sa cousine, qu'il aimait.

Quelques graves que paraissent ses blessures au premier abord, les médecins ne désespèrent pas de le sauver. L'enquête ouverte par le commissaire de police établira si son récit est l'expression de la vérité.

Le corps d'Augustine Thiébaut a été transporté à la Morgue, dans l'après-midi.

MÉSAVENTURE D'UN JALOUX.—La jalousie fait commettre, parfois, d'énormes bêtises. Antoine Matrat, charpentier, rue Cherche-Midi, à Paris, en sait quelque chose.

La plus fâcheuse mésaventure lui est, en effet, arrivée. Il se tenait blotti, vers onze heures du soir, dans le corridor de sa maison, espérant surprendre sa femme en faute quand elle rentrerait, lorsque, soudain, la porte d'entrée tourna sur ses gonds pour donner passage à un couple.

Aveuglé par la jalousie, Matrat ne prit pas même la peine de s'assurer si ses soupçons étaient justifiés.

—Une femme en compagnie d'un homme, ce doit être assurément la mienne, pensa t-il.

Et, d'un bond, se précipitant sur l'amant, il le roua de coups.

Au bruit de la lutte, la concierge, une bougie à la main, accourut. C'est alors que Matrat, à sa grande confusion, s'aperçut de son erreur. Celle qu'il avait prise pour son épouse ne l'était pas.

Tableau!

Il a été obligé d'aller s'expliquer devant le commissaire de police du quartier.

Quant au blessé, il est bien décidé à traduire l'irascible mari devant les tribunaux.

Si votre sang est vicié, purifiez-le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

Wolff's ACME Blacking
EST IMPERMEABLE. D'UN BEAU NOIR PROFOND. LUSTRE. N'EXIGE PAS DE BROSSE. D'un bon usage pour hommes, femmes et enfants.
On peut faire les souliers tous les jours.

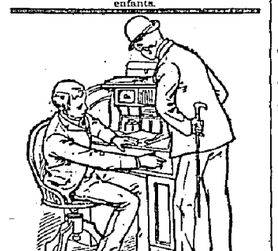

Il se vend partout.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphie.
Le PIK-RON teint le verre blanc, il donne à l'étain, au fer et au bronze le vernis de la laque; donne aux voitures et aux bicyclettes le vernis du dagon.

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
120 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—6 m

Avis spécial.
RED RIVER AND COAST LINE.
Nouvelle-Orléans, 12 mai 1891.
L'attention des actionnaires de la "Red River and Coast Line" est appelée sur la résolution suivante votée par le Conseil de Direction, à sa séance régulière, lundi, 11 mai 1891.—"Résolu qu'un meeting des actionnaires de cette Compagnie soit convoqué au bureau de la dite Compagnie, LUNDI, 15 juin 1891, à midi, pour délibérer sur les articles sept et huit de notre charte, et que cet ordre soit dûment publié".
GEO. C. HAMILTON,
Secrétaire.
13mai—5f en 30j

Excursions du Mercredi.
Le chemin de fer Est de la Louisiane commencera ses excursions du mercredi, le 13 mai, qui continueront toute la saison.
Prix du trajet, aller et retour, $1.
Voir le tableau de service dans les journaux quotidiens.
12mai—2f E. S. FERGUSON, G. P. A.

Mme Vve U. Rambaud
Ayant loué l'Arcade House à Biloxi, Mississippi, pour tenir une pension privée, prévient ses amis et le public en général, qu'elle en fera l'ouverture le 17 mai 1891. On y trouvera en tout temps une bonne table et tout le confort désirable.
12 mai—2m

AVIS.
Avis est donné aux souscripteurs des actions du *New Orleans Co-operative Banking Association*, que le premier versement sur leur souscription sera dû et exigible, le 1er jour de mai 1891. Le paiement sera reçu à la Banque, rue de Chartres, 42 et 44, de 8 heures du matin à 5 heures du soir, le susdit jour. Les applications pour crédit des personnes désirant devenir membres de l'association seront reçues, à partir de ce même jour.
Nouvelle-Orléans, Lun., 15 avril 1891.
P. M. SOHNHIDAU,
Président.
18 avril—1m

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à tout coudée au dessus de tout autre Alterratif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, du Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 281 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme dépurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

— GRANDE —
Réception complimentaire, Bal, Tableaux et Feu d'Artifice.
— Sera donné par le —
Uniform Rank, K of H. of La.,
En l'honneur de la Loge Suprême.
— Au —
WEST END.
Jeudi soir, 14 mai 1891.
On peut se procurer des invitations des membres de l'Ordre.
Toutes les loges subsidiaires, Knights of Honor sont requises de se rapporter au Général S. L. Henry, commandant le département de la Louisiane, le Jeudi après-midi, 14 mai, à 3 heures précises, coin des rues Canal et Camp.
Route:
Camp à Canal, à St-Charles, à Canal côté sud à Remparts, à St-Louis, à Royale, à Canal côté nord au train pour West End.
Tous les membres de l'ordre sont requis de porter leurs lanières.
10 mai—10 13 14

GRAND VOLSKFEST
— AU PROFIT DE —
L'Asile des Orphelins Protestants Allemands, aux Fair Grounds,
Dimanche et Lundi, le 17 et le 18 mai,
COURSES! COURSES!
Lundi, 18 mai, à 3 heures P. M. précises.
Première Course au galop.—Course d'un genre nouveau—quatre prix, un mille, chevaux de tous âges, sans distinction de poids, $150, divisées comme suit: Le premier arrivant au premier quart de mille, $15; le premier arrivant au demi-mille, $30; le premier arrivant aux trois-quarts de mille, $45; le premier arrivant à la tribune des juges, $60.
Entrée 10 pour cent du prix.
Deuxième Course.—Au trot sous le harnais—Un mille en partie liée, en trois les deux meilleures, pour un prix de $250. Pour chevaux montés au dos exclusivement qui sont exclusivement trente jours précédant la course, chevaux appartenant à des personnes de la Nouvelle-Orléans: trois entrées on plus, trois partantes. Entrée 10 pour cent du prix. Premier prix, $75; second prix, $45; troisième prix, $20. La course sera réglée par les règlements de la National Trotting Association, excepté que les poids seront imposés. Les entrées aux deux courses seront closes samedi 16 du courant à 8 heures P. M., au Crescent Hall. L'argent devra accompagner toute entrée. Les courses seront sous la direction de MM. H. Bommhold, G. A. Walker et John Hawkins.
Pour le comité du Volkfest, H. Heidenhain, Jas. J. Schmidt et
MAXIMILIEN HERRMANN, Chairman
W. W. HYATT, Secrétaire du Comité des Courses.
10 mai—10 13 16 17

Agence d'assurance non compact de
JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'aucune association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.
JAMES PRÉVOST.
13 août—1 an—dim mar ven

UN DANGER
Pour la santé gît au fond des Citernes qui ne sont pas propres.
PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉTÉ
En faisant nettoyer vos citernes par la compagnie dite.
SEDIMENT
Machine Co.
35 RUE UNION.
Coin Carondelet
Nlle-Orléans, Lne.

Le travail s'exécute parfaitement, à bas prix et avec une faible perte d'eau.
Venez vous-mêmes donner vos ordres ou transmettez-les au bureau de la compagnie; ils seront promptement exécutés.
19 avril—1m—dim, mar, ven

Pilules contre-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède italien.
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'asthme, les colliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit; l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix: 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 janv—

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES,
Bachelier ès lettres de l'Université de France, ex-rédacteur en chef du FRANCO-L